

Fiche descriptive générique

Construction d'un projet culturel ou événementiel

**Valoriser l'utilité sociale de son projet  
associatif dans sa recherche de financement  
public**

*Version au 18/02/2025*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

*L'utilité sociale devient un critère déterminant pour la recherche de financements publics (recommandé en version intra, au sein de votre structure).*

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables associatifs, dirigeants de structures associatives, bénévoles engagés dans les associations.

## OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Replacer le projet au coeur de l'association
- Acquérir des outils et une méthodologie permettant de faire le point sur l'état de l'association dans la sphère d'influence qui la concerne
- Apprendre à construire un argumentaire visant à démontrer l'utilité sociale du projet associatif

## PRÉREQUIS

## MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

## CONTENU

### L'association et la loi de 1901 : avant tout un projet

- L'article I de la loi de 1901 et ses conséquences
- L'importance de l'objet de l'association
- Qu'est-ce qu'un projet : définitions et conséquences
- Éléments d'analyse systémique : l'importance de l'auto-organisation

### Construire le projet associatif, outils et méthodes

- L'importance du diagnostic de territoire : le contexte et la place de l'association
- Les actions menées : descriptif et analyse
- Les ressources de l'association : état juridique, financier et humain
- Les compétences de l'association

### Projet associatif et utilité sociale :

- Définitions et histoire de l'utilité sociale
- La place de l'association dans la société française : inventive ou reproductive ?
- La stratégie de l'association vis à vis des pouvoirs publics, vis à vis des publics, vis à vis des autres associations, vis à vis des entreprises

### L'évolution de la dynamique associative : quel avenir ?

## FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

### BOITARD François *Formateur pour adultes*

Sociologue et anthropologue de la culture, il est formateur spécialisé dans les relations interculturelles et l'élaboration, la mise en oeuvre puis l'évaluation de projets culturels sur un territoire.

Il est par ailleurs formateur en gestion et fiscalité des associations culturelles et intervient pour divers organismes ou fédérations d'associations (Fédération Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux...), pour le CNFPT, les services de l'État (DRAC Centre, DRJS Centre...).

Il est également le principal consultant sur lequel s'appuie ARTES pour ses missions DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, échanges d'expériences, travaux en sous-groupes et analyse de cas concrets rencontrés par les participants.

## MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

## ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 925 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

**1 195 €** par participant (net de taxes)

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

## Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 18/02/2025)

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

